

## Compte-rendu 6ème Conférence facturation

jeudi 28 septembre 2023

**Prochaine conférence lundi 15 janvier 2024 de 14h à 15h**

Invitée : Madame Victoria REDOULY notre interlocutrice CNAM

Participants : Ludivine VALEMBOIS (FDE du Gard Nîmes), Sandrine CHAMPAGNAT (IDEA Perpignan), Mallory DURAND et Mireille ROZE (ENCP)

Excusée : Gaëlle Landais (VSE Avrillé)

### A l'ordre du jour :

- vos actualités
- vos questions

### Points évoqués :

- Nîmes, 50 inclusions. Cet été, premiers renouvellement de forfait.
- *Sandrine Champagnat pour Perpignan, demande les difficultés que les comptables ont rencontrées au début.*

Réponse de Ludivine Valembois, faire attention au format des fichiers à transférer à la CNAM. Cela marche rarement du premier coup. Elle s'y prend toujours à plusieurs reprises. Victoria redouly confirme que la transformation du fichier Excel au format CSV est délicate. Quand on convertit un fichier en format CSV, il faut le faire en une fois. C'est-à-dire **faire toutes les modifications avant** de transformer le fichier.

- Deux temps pour Mme Valembois :
  - payer les factures des libéraux (actuellement 5 professionnels libéraux - environ 50 enfants de 0 et 7 ans)

- ensuite, demande de forfait
  - ne sait pas comment les forfaits Pegase rentrent dans le budget de l'établissement
- A Perpignan, prévisionnel de 70 inclusions à venir.
- quand les forfaits Pegase passent par les paieries départementales, il peut y avoir des problèmes de fléchage. Vigilance à bien identifier les interlocuteurs et les procédures.
  - Les règlements de forfait sont nommés CPAM 75 (Paris) + "Fonds Innov"
- Nîmes, problème de Mediateam dans l'enregistrement de ces paiements sur les dossiers d'enfants dans le tableau CNAM. L'ECNP remarque qu'une autre comptable a eu le même souci, demande à Mme Valembois de transmettre au Service Client du Mediateam.
- Information pour Perpignan, nécessité de récupérer les numéros NIR des enfants pour faire les demandes de forfaits pegase. En attendant le NIR des enfants, utiliser le NIR des parents et continuer à l'utiliser durant le reste des demandes de forfait. De ce fait, peut-être attendre le numéro NIR des enfants. Quand soucis de NIR, voir avec la Coordinatrice Locale ce qui est le plus pertinent. Exemple d'un enfant dont les parents sont incarcérés pour infanticide, peut-être attendre de récupérer le numéro NIR de l'enfant car ce sera certainement un placement long. Vigilance pour les enfants qui sont accueillis sur des Accueils de Jour. Le numéro de NIR est celui des parents.
- *L'ECNP relaye la question de certaines de vos homologues en vue de la fin de l'expérimentation : comment vont se dérouler les demandes des derniers forfaits?*
- Selon Victoria Redouly, normalement, la plateforme reste ouverte tout le long du temps du forfait, voire même après.
- Normalement le dernier forfait (10%) sera à demander en 2025. Cependant, voir avec notre référent national : il y a un débat autour de cette question. Mme Redouly le note pour être au clair sur la date de fin d'expérimentation : est-ce qu'elle correspond à celle du décret (août 2019) ou celle de la première inclusion (mars 2021) ? Mme Redouly va se renseigner. Si généralisation, il y a la mise en place d'une phase de transition : période sas entre l'expérimentation et l'entrée

dans le droit conventionnel.

- Information ECNP : les prochaines factures de l'Asso St-Ex ne vont pas tarder à être envoyées aux établissements en fonction du nouvel abstract (forfaits versés) transmis.

-----

Rappels :

Il est important de bien renseigner vos tableaux CNAM dans le mediateam

Dès que vous avez un souci sur le médiateam, contactez le service client, ils sont très réactifs et compréhensifs, ils vous aideront et vous éviteront de perdre du temps.

N'hésitez pas à nous mettre en copie de vos échanges avec l'équipe support de la plateforme, lorsque vous leur envoyez un mail à l'adresse suivante :

[support+id314@plateforme-article51.zendesk.com](mailto:support+id314@plateforme-article51.zendesk.com)

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique Facturation, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-facturation>

Pour accéder à cet espace votre mot de passe est : segapefact

Vous pouvez nous contacter par téléphone au : 02 41 21 40 86, ou par mail

[mireille.roze@programmepegase.fr](mailto:mireille.roze@programmepegase.fr)

[mallory.durand@prigrammepegase.fr](mailto:mallory.durand@prigrammepegase.fr)

**Prochaine conférence de facturation : lundi 15 janvier 2024 de 14h à 15h**